

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 29 juin 2009****MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN  
**Secrétaire** : M. BORDAT  
**Membres présents** : M. MILLOT - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mlle KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLLE - M. PRIBETICH - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mlle MODDE - Mlle MASLOUHI - Mlle CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DIGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA  
**Membres excusés** : Mme POPARD (pouvoir M. PRIBETICH) - M. BERTELOOT (pouvoir Mme C. MARTIN)  
**Membres absents** :

## **OBJET DE LA DELIBERATION**

**Réseau «Ville amie des Aînés» de l'Organisation Mondiale de la Santé - Participation de la Ville**

Madame Revel expose :

Mesdames, Messieurs,

Le vieillissement de la population est l'un des enjeux social, culturel et économique majeurs auquel notre société est confrontée.

A Dijon, comme partout en France nous devons relever ce défi démographique et sociétal en évitant l'écueil de la ségrégation des plus âgés. L'augmentation de l'espérance de vie à la retraite interroge notre ville sur le rôle et la place de chacun dans la cité.

Si la Ville de Dijon a su, par le passé, et encore aujourd'hui, mettre en place des actions et des prestations de qualité pour les plus âgés, nous souhaitons, dès maintenant, imaginer les réponses aux besoins de demain. Cette réflexion doit être menée en liaison avec les habitants et s'inscrire dans une dynamique globale.

Dans cet esprit, je vous propose que la Ville de Dijon s'inscrive dans le réseau mondial de l'Organisation Mondiale de la Santé " Ville amie des Aînés ". Ce programme international a pour but de rendre les villes plus accueillantes pour leurs aînés, mais aussi par répercussion, pour toute la population. En effet, une ville plus douce à vivre pour les uns l'est, de fait, pour tous. L'intérêt de ce programme réside dans la participation des seniors à ce travail, en les associant pleinement à la démarche.

Cette collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Santé doit non seulement nous permettre de nous appuyer sur la réflexion et l'expérience de plus de trente villes et régions dans le monde, mais aussi de valider des indicateurs de performance reconnus par tous :

- qualité des espaces extérieurs et des bâtiments;
- réflexion autour des transports et des déplacements;
- adaptation et qualité des logements;
- participation sociale des seniors à la vie municipale;
- respect et lutte contre l'isolement social;

- participation citoyenne et emploi;
- qualité des renseignements et de la communication;
- service de soutien à domicile et prestations de santé.

A Dijon, la mise en place de ce programme serait encadrée par les expériences des villes de Mayence (Allemagne) et Reggio Emilia (Italie).

Pour mettre en oeuvre ce projet, je vous invite à m'autoriser à postuler auprès de l'Organisation Mondiale de la Santé, au nom de la Ville de Dijon, pour participer au projet " Ville amie des Aînés ".

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

07 JUL. 2009



PUBLIÉ LE 7/07/09